



Fête du 24 février

Une fête du 24 février ouverte sur le monde. La prochaine célébration de la création de Val-de-Travers se tiendra à Couvet, au Centre d'accueil des requérants d'asile

Mercredi 24 février prochain, à 19h, nous fêterons pour la septième fois le vote historique qui a conduit à la naissance de Val-de-Travers.

De tous temps, la richesse de notre Vallon s'est conjuguée au travers de ses relations avec le monde, qu'il s'agisse des navigateurs et de leurs horloges de marines, de montres jumelles en Chine, de l'absinthe et de son lien avec les colonies ou encore de l'asphalte et des trottoirs de New York ou de Londres.

Parallèlement, la migration a aussi contribué directement à la construction du Val-de-Travers. Il suffit, pour s'en rappeler, de recenser le nombre d'entreprises de la région au nom d'origine étrangère.

Cette année, pour croiser d'autres aspects des liens que nous entretenons avec le monde qui nous entoure, nous avons choisi d'organiser cette fête en collaboration avec les requérants présents au Centre d'accueil de Couvet (8, chemin des Prises). Une tente sera dressée dans la cour afin d'accueillir les citoyens dans les meilleures conditions.

Cette soirée sera aussi l'occasion de décerner le prix citoyen à un homme dont l'action a joué un rôle essentiel dans le processus qui a conduit à la création de notre commune. Elle permettra aussi de découvrir la cuvée 2016 de l'absinthe communale et sa nouvelle étiquette, créée par une jeune artiste de la région.

L'association Panier Solidaire, active toute l'année au Val-de-Travers, nous accompagnera aussi, le chœur de l'Amitié donnera le ton pour la partie officielle et Christian Mukuna, qui fait partie de l'équipe du projet « Swiss Maker » qui a reçu le prix salut l'étranger 2015, participera à l'animation de cette soirée que nous voulons placer sous le thème du partage.

Le Conseil communal se réjouit d'accueillir les habitants de Val-de-Travers et d'échanger avec eux lors de cette commémoration.



Les qualités naturelles du Val-de-Travers dans leur dimension paysagère (4/26)

© François Charrière



Echo des autorités

Campagne d'entretien des arbres d'avenues

Dans le cadre de la campagne annuelle de l'entretien des arbres et du contrôle sanitaire de ceux-ci, il a été identifié qu'une quinzaine d'arbres devront être abattus dans les villages de Couvet, Buttes, Fleurier, Môtiers, Boveresse et Noiraigue.

L'ensemble de ces arbres seront remplacés afin d'effectuer un rajeunissement de nos allées et des parcs.

Pour rappel, ces abattages sont nécessaires pour des questions sanitaires et de sécurité.

Tout d'abord, afin d'assurer la sécurité des piétons et autres usagers du domaine public mais également pour permettre d'effectuer les différents travaux de taille dans des conditions de sécurité optimales.

En effet, les arbres malades et affaiblis dans leur structure peuvent potentiellement être dangereux, mais peuvent aussi contaminer d'autres sujets sains.

Cette démarche permet ainsi de sauvegarder notre important patrimoine que constituent les différents arbres d'allées.

INFORMATIONS PRATIQUES

Tous unis le 1^{er} mars!

L'édition 2016 de la Marche du 1^{er} mars est lancée.

Cette année, nous aurons le plaisir d'accueillir deux cents recrues suisses provenant de la caserne de Colombier. Ils effectuent l'une de leurs deux marches d'école. En uniforme, ils partageront avec nos marcheurs un moment de convivialité.

La participation à la marche commémorative est gratuite, mais l'inscription obligatoire. Elle se fait sur le site internet : www.marchedupremiermars.com, auprès des Offices de tourisme du canton ou par téléphone au 032 889 68 95. Elle vous donne droit au ravitaillement de midi et, au besoin, au retour en train (à annoncer lors de l'inscription si besoin).

Délai d'inscription foire de Couvet

Les sociétés et marchands intéressés à participer à la foire de Couvet, qui se tiendra le vendredi 27 mai 2016, sont priés de s'inscrire d'ici au 28 février 2016.

Renseignements et inscriptions :

Commune de Val-de-Travers
Sécurité de proximité
Grand-Rue 38
2108 Couvet
Tél. 032 886 43 40
Fax 032 886 43 49
securitepublique.VDT@ne.ch
www.val-de-travers.ch

ANNONCES

Programme de la Fête du 24 février Centre d'accueil de requérants d'asile de Couvet, Chemin des Prises 8

- 18h30** Accueil des participants par des résidents du Centre d'accueil et les autorités de Val-de-Travers
- 19h** Partie officielle :
 - Paroles des Autorités de Val-de-Travers
 - Message de l'Association Panier Solidaire
 - Message du Conseil d'Etat
 - Intervention de Christian Mukuna
 - Remise du « Prix Citoyen »
 - Participation du Chœur mixte de l'Amitié
- 20h** Levée des bans de la cuvée d'absinthe 2016 :
 - Ouverture de la vente de la cuvée et des lithographies du 24 février, dégustation
 - Présentation de la créatrice de l'étiquette 2016
 - Intervention de Christian Mukuna

La cantine sera tenue par l'Association Panier Solidaire et la collation sera offerte par la commune, en collaboration avec les communautés présentes au Centre d'accueil de Couvet.

EN BREF

Proclamation de deux conseillers généraux

Lors de ses séances des 3 et 10 février, le Conseil a respectivement proclamé élu au Conseil général :

- M^{me} Stéphanie Béguin, en remplacement de M. Nicolas Stauffer, démissionnaire (PLR) ;
- M. Miguel Dominguez, en remplacement de M. Alban Gashi, démissionnaire pour cause de départ de la commune (PS).

LE VAL-DE-TRAVERS
qualités naturelles